

ANNEXE "C."

COMPTES-RENDUS PAR LES PROFESSEURS McEACHRAN ET ADAMI
D'EXAMENS MICROSCOPIQUES DANS DE PRÉTENDUS CAS
DE PLEURO-PNEUMONIE CONTAGIEUSE.

PROF. D. McEACHRAN, F.R.C.V., *inspecteur en chef.*

PROF. J. G. ADAMI, M.D., *pathologiste.*

MONTRÉAL, 14 décembre 1893.

(Compte-rendu de l'examen de portions de poumons et de préparations microscopiques sur lames de verre, expédiées du bureau du haut-commissaire à Londres, et que l'on disait être des portions et parcelles de poumons atteints de bêtes à cornes canadiennes débarquées par les steamers *Lake Winnipeg* et *Hurona* et déclarées atteintes de pleuro-pneumonie contagieuse par le personnel vétérinaire impérial du *Board of Agriculture.*)

RAPPORT DU PROFESSEUR McEACHRAN.

MONSIEUR,—Le 25 novembre dernier, j'ai reçu à votre département une petite boîte contenant :—

1° Une bouteille étiquetée "Portion de poumon d'un bœuf canadien *ex steamer Hurona* :—W. H."

2° Une bouteille étiquetée "Laboratoire, R. C. P., Londres et R. C. S. Angleterre.—*Pleuro anglaise.*—5-6-'93."

3° Une bouteille étiquetée comme la précédente, et sur laquelle ces mots étaient écrits : "Vache canadienne, *ex steamer Lake Winnipeg*,—31 5-'93."

4° Une boîte en carton contenant trois lames de préparations microscopiques, étiquetées "R. C. P. et R. C. S., Angleterre,"—apparemment envoyée par le Dr Woodhead. Les lames étaient désignées ainsi :

1. Pleuro-pneumonie contagieuse anglaise diagnostiquée, 5-6-'93 ;

2. Vache canadienne n° 1, reçue par M. Hunting, 31-5-'93 ;

3. Vache canadienne n° 2, diagnostic : Pleuro-pneumonie non contagieuse, reçue 5-6-'93.

5° Une petite boîte en bois, marquée "Klein", renfermant deux préparations microscopiques avec ces indications : "Poumon A,"—"Poumon B."

Comme il importait beaucoup que nous fussions mis à même d'examiner, dans des conditions, sinon favorables, au moins satisfaisantes, les poumons ou portions de poumon des bêtes à cornes canadiennes soupçonnées d'avoir eu une maladie contagieuse, à savoir la pleuro-pneumonie contagieuse, il est bien regrettable que celui ou ceux qui se sont procuré et ont emballé les spécimens n'y aient pas mis plus de soin.

Dans une lettre du 1er novembre au député du ministre, je le priais de mander par le câble à A. Colmer, secrétaire du haut-commissaire, de "nous faire envoyer, "bien emballées, plusieurs livres du poumon suspect pour que le professeur Adami "et moi nous pussions les examiner." Au lieu de ce que je demandais, la bouteille n° 1 contenait une portion de poumon ayant 4 pouces de long, 1 pouce de large, moins d'un demi-pouce d'épaisseur, et pesant 1 once et quart ; le bouchon était ajusté avec du papier, n'était pas cacheté ni bien serré, en sorte que l'esprit de vin s'était échappé ou évaporé. Heureusement, le morceau était encore en assez bon état de conservation pour être soumis à l'examen nécroscopique et microscopique, autant qu'un tel spécimen pouvait servir à cet usage.